

## 5 - RÉFÉRENTIELS

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)  
« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

### Évaluation des candidats en situation de handicap

Avec l'accord du candidat, l'identification d'une situation de handicap peut être déclarée dans le dossier académique destiné au jury final qui le prendra en compte dans son évaluation. Tout candidat en situation de handicap peut également bénéficier d'un aménagement de ses modalités d'évaluation au cours de sa formation (notamment un tiers-temps pour les soutenances).

### Conditions d'octroi de la certification

L'octroi de la certification professionnelle de **Conseiller emploi et évolution professionnelle** est conditionnée à la validation des 3 blocs de compétences qui la composent. Les blocs de compétences sont les suivants :

- **Bloc 1** – Analyser la demande des personnes accompagnées et mobiliser les données du marché pour réaliser un diagnostic partagé.
- **Bloc 2** – Co-construire et valider le projet d'évolution professionnelle et le plan d'accompagnement associé.
- **Bloc 3** – Accompagner la personne dans la mise en œuvre de sa stratégie professionnelle.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<b>Bloc de compétences 1 - Analyser la demande des personnes accompagnées et mobiliser les données du marché pour réaliser un diagnostic partagé</b>			
<p><b>A1.1</b> Réalisation d'une veille et analyse du marché du travail et construction d'un réseau de partenaires</p> <p>A1.1.1 Recollection de données sur le marché du travail</p> <p>A1.1.2 Analyse du marché du travail</p> <p>A1.1.3 Construction d'un réseau de partenaires</p>	<p><b>C1</b> Recueillir des données sur le marché du travail dans l'aire d'accompagnement des personnes, au moyen d'une veille documentaire et des relations avec les partenaires et les collègues, afin de proposer un accompagnement à jour des évolutions de l'environnement professionnel</p> <p><b>C2</b> Analyser les données recueillies afin d'identifier les opportunités d'emploi dans l'aire d'intervention et les besoins de compétences associés</p> <p><b>C3</b> Construire son réseau (entreprises, acteurs de l'emploi, de la formation, de l'aide sociale, de l'aide médicale, du logement, centres de formation, associations d'aides aux personnes, etc.) en identifiant les partenaires qui pourront être mobilisés au profit de la mise en œuvre du projet d'évolution professionnelle</p>	<p>L'évaluation est réalisée au moyen d'un projet professionnalisant, sous la forme d'une mise en situation professionnelle reconstituée.</p> <p>À partir d'une demande fictive de veille sur un marché de l'emploi et des réseaux partenaires à effectuer sur un territoire donné et pour un projet d'emploi identifié, le candidat doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- rédiger une note synthétique sur le positionnement du projet au regard des données relatives au marché de l'emploi sur le territoire (étude de marché),</li> <li>- identifier une liste de partenaires potentiels.</li> </ul> <p>Le travail est présenté à un évaluateur (expert technique) lors d'une soutenance distancielle d'une durée calibrée.</p> <p>L'évaluateur posera des questions au candidat afin de vérifier :</p>	<p><b>Pertinence de la recollection de documents et de l'analyse</b></p> <p><b>CE1</b> La recollection de données est réalisée à partir de sources fiables (sites institutionnels, données issues d'études ou recherche scientifiques etc.) et d'interlocuteurs qualifiés sur le territoire recherché</p> <p><b>CE2</b> Les données sont diversifiées et permettent de réaliser une analyse des problématiques d'emploi sur le territoire</p> <p><b>CE3</b> La note synthétique inclut un positionnement du projet qui est objectivé au regard des opportunités du marché de l'emploi sur le territoire</p> <p><b>Pertinence de la construction du réseau</b></p> <p><b>CE1</b> Le candidat identifie les partenaires de toute nature qui pourront être mobilisés pour la mise en œuvre du projet</p> <p><b>CE2</b> Le candidat est capable d'expliquer la valeur ajoutée de chaque partenaire identifié dans le cadre d'un parcours d'évolution professionnelle</p> <p><b>CE3</b> Le candidat a programmé des prises de contact avec plusieurs acteurs potentiels en explicitant l'intérêt du partenariat et les modalités envisageables</p>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- les outils utilisés pour la recherche et les informations retenues par rapport au projet d'emploi sur le territoire défini,</li> <li>- l'ouverture de la veille sur l'identification de partenaires potentiels pour aider les personnes accompagnées,</li> <li>- la capacité du candidat à être clair et synthétique dans ses supports de présentation.</li> </ul>	<p><b>CE4</b> Le candidat sait exprimer l'objectif d'une prise de contact en lien avec l'accompagnement de personnes ainsi que l'intérêt du partenariat pour chacune des parties</p>
<p><b>A1.2</b> Accueil et analyse de la situation initiale de la personne reçue en entretien diagnostic</p> <p>A1.2.1 Accueil de la personne dans le cadre d'un projet d'accompagnement</p> <p>A1.2.2 Conduite d'un entretien de diagnostic de la personne suivie</p>	<p><b>C4</b> Accueillir la personne avec la posture d'un conseiller emploi et évolution professionnelle (personnalisation, confidentialité, neutralité) afin de créer une relation de confiance</p> <p><b>C5</b> Donner toutes les informations qui vont permettre à la personne d'identifier le contenu de l'accompagnement, ses étapes et ses modalités, afin qu'elle puisse décider de le poursuivre ou de l'arrêter</p> <p><b>C6</b> Conduire un entretien de diagnostic à partir d'un questionnement de la personne afin de caractériser la situation de la personne au regard de l'accompagnement et de la construction de son projet d'emploi</p> <p><b>C7</b> Constituer le dossier administratif de la personne en recueillant les informations nécessaires à son suivi et en organisant la traçabilité des informations relatives à sa situation,</p>	<p>L'évaluation est réalisée au moyen d'une mise en situation professionnelle reconstituée.</p> <p>A partir d'une situation fictive de première prise de contact avec une personne souhaitant être accompagnée, le candidat doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- préparer une trame de prise de contact avec la personne,</li> <li>- préparer le support d'information synthétisant les données,</li> <li>- établir une charte de bonne conduite en entretien,</li> <li>- organiser et définir le déroulé de l'entretien de diagnostic (grille d'entretien).</li> </ul> <p>Le travail est présenté lors d'une soutenance à un évaluateur. L'évaluateur posera des questions au candidat pour vérifier:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la compréhension de la posture professionnelle à adopter lors d'une première prise de contact,</li> </ul>	<p><b>Pertinence de l'accueil de la personne accompagnée</b></p> <p><b>CE1</b> La trame de prise de contact avec la personne accompagnée permet d'établir un cadre relationnel neutre, bienveillant et confidentiel</p> <p><b>CE2</b> La charte de bonne conduite présente une démarche de conduite d'entretien respectueuse de la personne (posture professionnelle dans l'accueil, communication avec empathie, respect des règles déontologiques etc.)</p> <p><b>CE3</b> La charte de bonne conduite explicite une posture d'accompagnement non prescriptive</p> <p><b>CE4</b> les informations du support permettent au bénéficiaire de prendre une décision sur la poursuite et les objectifs de l'accompagnement.</p> <p><b>Pertinence de la conduite d'entretien de diagnostic de la personne accompagnée</b></p> <p><b>CE1</b> Le déroulé de l'entretien (grille d'entretien) fait appel à des techniques de questionnement (questions fermées, ouvertes, orientées, de contrôle,...) permettant le recueil des informations et la validation de leur cohérence</p>

	<p>son parcours et ses projets dans le but de tracer les informations partagées</p>	<p>- la maîtrise des techniques d'entretien de diagnostic,  - la capacité à identifier et formaliser les informations importantes pour le parcours  - la capacité à gérer les incidents pouvant altérer la qualité de l'entretien</p>	<p><b>CE2</b> L'entretien de diagnostic inclut des temps d'entretien semi directif autour de thématiques pré-identifiées</p> <p><b>CE3</b> L'entretien aborde la situation personnelle du bénéficiaire uniquement lorsqu'elle conditionne le parcours d'évolution ou d'insertion professionnelle</p> <p><b>CE4</b> Les outils d'entretien sont calibrés en fonction de durées préétablies</p> <p><b>CE5</b> Les outils mis en œuvre permettent une caractérisation de la situation de la personne à travers les informations essentielles à la mise en œuvre d'un accompagnement professionnel</p> <p><b>CE6</b> Le candidat maintient la posture professionnelle du conseiller pendant l'entretien et traite dans le respect de la déontologie professionnelle les incidents pouvant survenir (agressivité, émotivité, dérive sur des champs personnels ou thérapeutiques, etc.)</p>
<p><b>A1.3</b> Identification des compétences, aptitudes, motivations et élaboration d'un diagnostic partagé</p> <p>A1.3.1 Identification des domaines de compétences, aptitudes et motivations du bénéficiaire</p> <p>A1.3.2 Elaboration d'un diagnostic partagé de la situation</p>	<p><b>C8</b> Identifier les compétences, aptitudes et motivations du bénéficiaire au regard de son parcours professionnel et d'éventuels projets identifiés en utilisant des méthodes participatives (auto-diagnostic, recollection de preuves de compétences,...) afin de définir le profil de la personne accompagnée</p> <p><b>C9</b> Elaborer un diagnostic partagé à partir des informations recueillies sur le bénéficiaire, de l'analyse du marché du travail, des possibilités offertes par l'environnement (accès à la formation,</p>	<p>L'évaluation est réalisée au moyen d'une mise en situation professionnelle reconstituée.</p> <p>A partir d'une situation fictive après un entretien de diagnostic avec une personne souhaitant être accompagnée, le candidat doit:  - synthétiser sous forme de note les informations à disposition sur la personne accompagnée en définissant sa situation, son parcours, ses compétences, ses projets et ses besoins ;</p>	<p><b>Pertinence de l'identification sur les domaines de compétences, aptitudes et motivations</b></p> <p><b>CE1</b> Des méthodes d'investigation sur les domaines de compétences, aptitudes et motivations sont proposées au bénéficiaire</p> <p><b>CE2</b> Le candidat mobilise des techniques de communication active et de reformulation</p> <p><b>CE3</b> Le candidat met en œuvre des méthodes participatives rendant le bénéficiaire acteur de l'élaboration du diagnostic</p> <p><b>Pertinence du diagnostic partagé</b></p>

	<p>partenaires mobilisables...) en impliquant le bénéficiaire dans la co-construction de ce diagnostic dans le but de construire des scénarii</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- restituer au bénéficiaire l'analyse de sa situation et de ses projets,</li> <li>- Mettre en place des actions d'évaluation et de diagnostic utilisant des méthodes participatives.</li> </ul> <p>Le travail est présenté lors d'une soutenance à un évaluateur. L'évaluateur posera des questions au candidat pour vérifier:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la capacité d'analyse des informations de la personne suivie,</li> <li>- la capacité du candidat à mettre en place des méthodes participatives ;</li> <li>- la qualité de la formalisation du diagnostic partagé et des éléments qui le fondent ;</li> <li>- La capacité à restituer le diagnostic au bénéficiaire en conservant la posture d'accompagnateur non prescriptif.</li> </ul>	<p><b>CE1</b> Le diagnostic partagé fait apparaître les données sur lesquelles il est fondé</p> <p><b>CE2</b> Le diagnostic partagé permet de définir une ou plusieurs hypothèses de plan d'action</p> <p><b>CE3</b> La restitution faite au candidat est réalisée en préservant la posture d'accompagnateur non prescriptif</p>
<p><b>Bloc de compétences 2 – Co-construire et valider le projet d'évolution professionnelle et le plan d'accompagnement associé</b></p>			
<p><b>A2.1</b> Définition et validation du projet d'évolution professionnelle</p> <p>A2.1.1 Conduite d'une analyse des compétences liées au projet de la personne accompagnée</p> <p>A2.1.2 Pilotage de la co-construction du projet de la personne accompagnée</p> <p>A.2.1.3 Validation du projet d'évolution ou insertion professionnelle</p>	<p><b>C10</b> Proposer une méthode et des outils pour la réalisation d'une analyse approfondie des compétences du bénéficiaire et déterminer la possibilité de les mettre en œuvre dans le champ professionnel pressenti</p> <p><b>C11</b> Piloter la co-construction avec le bénéficiaire du projet d'évolution professionnelle et insertion en utilisant notamment le diagnostic partagé et les informations relatives au territoire sur</p>	<p>L'évaluation est réalisée au moyen d'une mise en situation professionnelle reconstituée.</p> <p>A partir d'une situation fictive de suivi d'une personne en début d'accompagnement, le candidat doit:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- proposer des méthodes permettant de réaliser une analyse approfondie des compétences du bénéficiaire,</li> </ul>	<p><b>Pertinence de l'analyse approfondie des compétences</b></p> <p><b>CE1</b> Le candidat propose des méthodes et outils qui permettent l'identification de compétences contextualisées</p> <p><b>CE2</b> Le candidat forme le bénéficiaire à l'utilisation des méthodes et outils proposés</p> <p><b>CE3</b> Le candidat propose une grille d'entretien pour l'évaluation des compétences</p>

	<p>lequel va se réaliser le projet, au besoin en mobilisant le réseau de partenaires</p> <p><b>C12</b> Organiser la validation du projet par la confrontation avec des tiers (entretiens « métiers » réalisé par le bénéficiaire, périodes d’immersion, enquêtes, présentation du projet à des experts,...) et l’accompagnement d’un travail réflexif du bénéficiaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- conduire un entretien d'évaluation des compétences et motivations et rédiger un bilan,</li> <li>- proposer une méthode de co construction du projet d'évolution professionnelle</li> <li>- accompagner le bénéficiaire dans le travail de validation du projet par sa confrontation externe à partir d'une liste de contacts des acteurs et des questions à leur soumettre.</li> </ul> <p>Le travail est présenté lors d'une soutenance à un évaluateur. L'évaluateur posera des questions au candidat pour vérifier:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les méthodes d'analyse des compétences proposées,</li> <li>- la capacité à conduire un entretien d'évaluation des compétences,</li> <li>- la capacité à mettre en œuvre des méthodes de co construction,</li> <li>- la capacité à mobiliser son réseau pour la validation du projet,</li> <li>- la capacité de formalisation de tous les résultats de l'accompagnement.</li> </ul>	<p><b>CE4</b> Les compétences identifiées sont formalisées dans un bilan</p> <p><b>Pertinence de la coconstruction du projet</b></p> <p><b>CE1</b> Le candidat propose une méthodologie de co construction du projet professionnel</p> <p><b>CE2</b> Le candidat forme le bénéficiaire à l'utilisation des méthodes et outils proposés</p> <p><b>Pertinence de la validation du projet</b></p> <p><b>CE1</b> Le candidat mobilise son réseau de partenaires pour identifier des tiers contributeurs</p> <p><b>CE2</b> Le candidat propose des outils pour les entretiens que doit réaliser le bénéficiaire</p> <p><b>CE3</b> Le candidat formalise les résultats de l'évaluation des compétences et du projet professionnel validé</p>
<p><b>A2.2</b> Co-construction du plan d'accompagnement de la personne à partir du projet professionnel validé et des ressources disponibles</p> <p>A2.2.1 Identification des ressources disponibles sur le territoire</p>	<p><b>C13</b> Identifier les ressources qui pourraient être mobilisées sur le territoire (aides financières, offre de formation ou de VAE, organismes conseils, organisations professionnelles, etc.) pour la mise en œuvre du projet</p>	<p>L'évaluation est réalisée au moyen d'une mise en situation professionnelle reconstituée.</p> <p>A partir d'une situation fictive de suivi d'une personne et d'un bilan d'accompagnement, le candidat doit:</p>	<p><b>Pertinence de la sélection des ressources</b></p> <p><b>CE1</b> Les ressources sélectionnées sont justifiées au regard du projet professionnel de la personne accompagné</p> <p><b>CE2</b> Le déroulé financier et organisationnel proposé inclut les informations financières et les délais associés aux différentes</p>

<p>A2.2.2. Co-construction des étapes clés du projet d'accompagnement et définition des conditions de réussite</p>	<p><b>C14</b> Co-construire le plan d'accompagnement en identifiant ses étapes clés et les conditions attachées à leur mise en œuvre pour formaliser le plan d'action.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- synthétiser les informations socio-économiques à disposition en lien avec le projet de la personne suivie,</li> <li>- proposer un déroulé financier et dans le temps du projet de la personne suivie,</li> <li>- définir sous forme de plan d'action les différentes étapes du parcours d'accompagnement de la personne,</li> <li>- aider la personne accompagnée dans toutes ses démarches et suivre l'état de progression du projet.</li> </ul> <p>Le travail est présenté lors d'une soutenance à un évaluateur. L'évaluateur posera des questions au candidat pour vérifier:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les propositions d'organisation d'accompagnement (financière, formation etc.) de la personne suivie,</li> <li>- la capacité du candidat à organiser dans le temps et par étape un projet d'accompagnement,</li> <li>- les méthodes mises en place d'accompagnement aux différentes étapes du projet.</li> </ul>	<p>ressources sélectionnées (formations, partenaires, acteurs publics etc.).</p> <p><b>Pertinence des étapes clés du projet</b></p> <p><b>CE1</b> L'ordre et le contenu des étapes clés sont justifiés</p> <p><b>CE2</b> Le nombre et les délais de chaque étape sont compatibles avec les contraintes du bénéficiaire</p> <p><b>CE3</b> Les étapes clefs du projet sont rédigées sous forme de plan d'action avec des moyens concrets à mettre en œuvre (plan de formation, financement, démarche de recherche d'emploi, entretien, etc.)</p> <p><b>CE4</b> Le candidat rédige un bilan d'accompagnement incluant un résumé de la situation initiale, les pistes envisagées, le résumé du plan d'action, les préconisations pour la suite</p>
<p><b>Bloc de compétences 3 - Accompagner la personne dans la mise en oeuvre de sa stratégie professionnelle</b></p>			

<p><b>A3.1</b> Accompagnement de tout type de publics  A3.2.1 Accompagnement personnalisé  A3.2.2 Prise en compte des spécificités des publics accueillis</p>	<p><b>C15</b> Accompagner des publics différenciés (statut, caractéristiques personnelles, environnement,...) en personnalisant la relation d'accompagnement dans le respect de la posture de CEEP</p> <p><b>C16</b> Intégrer dans l'accompagnement la prise en compte des spécificités des bénéficiaires (situation de handicap, situation sociale, situation économique, capacités cognitives,...) et les comportements qui peuvent en résulter, soit en les traitant directement soit en identifiant les partenaires compétents</p>	<p>L'évaluation est réalisée au moyen d'une mise en situation professionnelle reconstituée.</p> <p>A partir d'une situation fictive de suivi d'une personne accompagnée connaissant des difficultés personnelles, le candidat doit:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- adapter les méthodes et questionnement utilisés pour personnaliser la relation ;</li> <li>- identifier les besoins spécifiques résultant des difficultés rencontrées par le bénéficiaire ;</li> <li>- identifier parmi les partenaires ceux qui pourrait être mobilisés lors de l'accompagnement ;</li> <li>- identifier les limites de l'accompagnement au regard des difficultés du bénéficiaire et en informer celui-ci ;</li> <li>- prendre en compte les spécificités de la personne tant au niveau des modalités d'accompagnement que dans la coconstruction du projet et les étapes de sa mise en œuvre.</li> </ul> <p>Le travail est présenté lors d'une soutenance à un évaluateur. L'évaluateur posera des questions au candidat pour vérifier:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la capacité d'analyse du candidat des spécificités du bénéficiaire ;</li> <li>- la capacité d'adaptation des méthodes et outils aux spécificités du candidat ;</li> </ul>	<p><b>Pertinence de la personnalisation de la relation</b></p> <p><b>CE1</b> Les outils et méthodes de l'accompagnement font l'objet des adaptations nécessaires pour tenir compte des spécificités de la personne et notamment de son degré d'autonomie (personnelle, sociale, économique, cognitive...)</p> <p><b>CE2</b> L'adaptation des outils et méthodes s'effectue dans le respect d'un accompagnement non prescriptif quelles que soient les difficultés du bénéficiaire</p> <p><b>CE3</b> Le candidat met en œuvre des actions diversifiées permettant un retour réflexif sur ses pratiques professionnelles (ateliers d'analyse de pratiques, supervision, codéveloppement, ateliers de résolution de problème...)</p> <p><b>Pertinence de la prise en compte des spécificités du bénéficiaire</b></p> <p><b>CE1</b> Le candidat identifie les limites de l'accompagnement et les sujets qui devront être traités en dehors de l'accompagnement</p> <p><b>CE2</b> Le candidat partage ces limites avec le bénéficiaire et veille à leur respect pendant toute la durée de l'accompagnement</p> <p><b>CE3</b> Les partenaires externes identifiés pour intervenir en complément de l'accompagnement sont pertinents au regard des spécificités du bénéficiaire</p> <p><b>CE4</b> La prise en compte des spécificités du bénéficiaire est effectuée en respectant son autonomie</p>
---	--	---	--



		<ul style="list-style-type: none"> <li>- la mobilisation effective d'acteurs externes pour la réalisation de l'accompagnement ;</li> <li>- l'identification et le partage des limites de l'accompagnement avec le bénéficiaire.</li> </ul>	
<p><b>A3.2</b> Conception et animation d'un atelier collectif ou individuel (en présentiel ou en ligne) sur une thématique liée au marché de l'emploi ou sur les techniques de recherche d'emploi</p>	<p><b>C17</b> Concevoir et animer un atelier collectif/ individuel (en présentiel ou en ligne) sur une thématique liée au marché de l'emploi, aux techniques de recherche d'emploi etc. à partir de l'analyse des besoins pour renforcer les capacités de choix et d'action des personnes accompagnées</p>	<p>L'évaluation est réalisée au moyen d'une mise en situation professionnelle reconstituée.</p> <p>A partir d'une situation fictive de suivi de personne(s) accompagnée(s), le candidat doit:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- concevoir un déroulé d'atelier sur une thématique répondant à la problématique de la ou des personnes accompagnées,</li> <li>- animer un atelier collectif ou individuel sur la thématique retenue en présentiel ou distanciel</li> </ul> <p>Le travail est présenté lors d'une soutenance à un évaluateur. L'évaluateur posera des questions au candidat pour vérifier:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la capacité du candidat à définir des objectifs en lien avec l'accompagnement pour l'atelier ;</li> <li>- la cohérence entre le déroulement proposé de l'atelier, son contenu et les objectifs ;</li> <li>- l'utilisation de techniques d'animation favorisant l'implication des participants et l'appropriation des informations, outils et</li> </ul>	<p><b><i>Pertinence de la conception et animation de l'atelier collectif/ individuel</i></b></p> <p><b>CE1</b> Les objectifs de l'atelier correspondent aux besoins identifiés des personnes accompagnées et sont justifiés</p> <p><b>CE2</b> L'organisation de l'atelier est de nature à permettre l'atteinte des objectifs et de le vérifier</p> <p><b>CE3</b> Les supports, outils et méthodes utilisés pour l'animation prennent en compte les spécificités des bénéficiaires</p> <p><b>CE4</b> Les outils et méthodes utilisés favorisent l'implication des bénéficiaires par leur participation active</p>

		méthodes qui font l'objet de l'atelier.	
<p><b>A3.3</b> Contribution à des projets de son territoire en lien avec l'insertion ou l'évolution professionnelle</p>	<p><b>C18</b> Intervenir de manière opérationnelle dans des projets territoriaux impliquant plusieurs partenaires dont des entreprises en vue de favoriser l'insertion ou l'évolution professionnelle</p>	<p>L'évaluation est réalisée au moyen d'une mise en situation professionnelle reconstituée.</p> <p>A partir d'une situation fictive d'appel à projet sur le territoire d'un ou plusieurs bénéficiaires accompagnés, le candidat doit:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- proposer des actions de nature à favoriser l'insertion ou l'évolution professionnelle des bénéficiaires,</li> <li>- impliquer dans le projet des partenaires diversifiés dont des entreprises et/ou leurs représentants,</li> <li>- définir les étapes de mise en œuvre du projet en précisant son rôle opérationnel dans chacune des étapes.</li> </ul> <p>Le travail est présenté lors d'une soutenance à un évaluateur. L'évaluateur posera des questions au candidat pour vérifier:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la capacité d'analyse des caractéristiques et ressources du territoire,</li> <li>- la cohérence du plan d'action proposé avec les objectifs fixés,</li> <li>- l'impact potentiel du projet pour les bénéficiaires au regard de leurs spécificités,</li> <li>- la faisabilité opérationnelle du projet.</li> </ul>	<p><b>Pertinence du projet territorial au regard des besoins des bénéficiaires</b></p> <p><b>CE1</b> Le projet proposé s'appuie sur des données objectivées relatives au territoire sur lequel il sera déployé</p> <p><b>CE2</b> Le candidat a identifié des partenaires diversifiés et pertinents au regard de la finalité du projet</p> <p><b>CE3</b> Les entreprises et/ou leurs représentants ont un rôle actif dans le projet et les motivations de leur implication sont identifiées</p> <p><b>CE4</b> Les conditions de faisabilité de chacune des étapes du projet sont vérifiées</p> <p><b>CE5</b> Le candidat est capable de communiquer sur le projet tant auprès des partenaires que des bénéficiaire</p> <p><b>CE6</b> Un dispositif d'évaluation de l'impact du projet pour les bénéficiaires est prévu</p>